

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 29 septembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DAC 472 Subvention à l'association de la Bibliothèque russe Tourgueniev (5e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association de la Bibliothèque Russe Tourgueniev.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du 15 septembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 13.000 euros est attribuée à l'association de la Bibliothèque Russe Tourgueniev située 11, rue de Valence 75005 Paris. D00245 2011-02024 49542

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004 provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.